

FICHE PRODUIT

CargoGuard® Marchandises Transportées

Entre le départ et l'arrivée de vos marchandises, l'expérience montre l'infinie variété des sinistres potentiels. Si les incidents majeurs viennent spontanément à l'esprit (naufrage d'un cargo, retournement d'une semi-remorque...), des sinistres moins spectaculaires, d'une fréquence plus importante, occasionnent pourtant des avaries à vos marchandises. Vol simple ou vol à main armée, incendie, casse à la manutention, mouille, marchandises manquantes, mauvais arrimage... Autant de pertes pour votre entreprise.

Autant d'événements désastreux pour un marché, un contrat, une réputation.

Autant d'occasions malheureuses où le dirigeant découvre avec stupeur qu'il était mal, ou insuffisamment assuré. Rappelons-le, les marchandises voyagent toujours en France, en Europe et dans le monde entier aux risques et périls de leurs propriétaires. En effet, leurs transporteurs n'ont qu'une responsabilité fortement limitée et plafonnée.

Points Forts

- Une véritable protection « porte à porte »
- L'accès à une prévention sur mesure
- Une étude personnalisée
- L'accès à tous les services CargoGuard par Internet
- L'accompagnement et le suivi partout dans le monde

Vos marchandises méritent une protection sans faille

Une protection intégrale

Quel que soit votre secteur d'activité, quelle que soit la nature de vos marchandises (produits manufacturés, produits semi-finis, produits finis), quel que soit votre mode de transport (route, ferroviaire, air, mer, fluvial), AIG accompagne et protège intégralement vos marchandises en France et dans le monde entier. De porte à porte.

Une protection universelle

A travers son réseau international, AIG opère dans plus de 70 pays et juridictions.

Une protection sur mesure

En fonction de vos particularités (produits transportés, spécificités d'acheminement et de livraison), votre contrat AIG s'adapte à vos exigences et à vos ambitions pour devenir un élément clé de votre compétitivité économique et financière.

Des atouts qui creusent la différence

Le support proactif de nos ingénieurs de prévention Transports vous permettra de réduire vos risques et par la même occasion votre budget assurances ; ou encore l'accès privilégié à notre portail interactif qui vous permettra d'améliorer la gestion de vos risques Transports, d'optimiser vos charges administratives et d'économiser beaucoup de temps.

L'excellence dès la « prévention »

Des ingénieurs Transports sont à votre disposition pour toute intervention portant principalement sur :

- La formation/information pour les personnes impliquées dans les opérations de transport (incoterms, législations, responsabilité des transporteurs...)
- L'analyse des risques portant sur l'emballage, la revue de la « supply chain », la surveillance de chargements, déchargements...

L'immédiate disponibilité d'un réseau planétaire

Un sinistre Maritime/Transports survient fréquemment à distance, souvent au bout de l'Europe comme au bout du monde. Grâce à son réseau mondial, AIG est capable de mobiliser pour vous un expert, partout dans le monde, le jour même du sinistre.

Un portail interactif ouvert à tous les intervenants

Nous mettons à disposition de nos assurés un site Internet dédié, qui est l'un des systèmes de gestion d'assurance les plus exhaustifs du marché de l'assurance. Accessible à tous les assurés de AIG quels que soient leur type et taille d'organisation 24h/24, 7jours/7, cette assistance en ligne donne accès à :

- Emission de Certificats d'Assurance en ligne
- Rapport détaillé des expéditions
- Accès aux informations de vos polices
- Vérification automatique de l'état des navires sur lesquels embarquent vos marchandises
- Vérification automatique des spécificités administratives de certains pays.

Ce système permet également

- Une amélioration de la gestion des risques par les états des expéditions dans une base de données centralisée
- Une économie de temps et une réduction des erreurs dans l'émission des certificats
- Une optimisation des charges administratives par l'automatisation des procédures
- Une élimination de la double saisie dans de multiples systèmes d'informations.

Contacts Souscription

Nicole Pousson
nicole.pousson@aig.com

Nicolas Morin
nicolas.morin@aig.com

Carole Doumandji
carole.doumandji@aig.com

Laurianne Rossignol
lauriane.rossignol@aig.com

Directions Régionales

Bordeaux
bordeaux@aig.com

Paris
idf@aig.com

Apporteurs de Proximité
apporteur.proximite@aig.com

Lille
lille@aig.com

Lyon
lyon@aig.com

Nantes
nantes@aig.com

Strasbourg
strasbourg@aig.com



Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.